

sociétaires de ladite église d'Amplepuis ; veut et entend que messire Jacques Guillard, son fils, chanoine, exerce ladite commission de messes par préférence ; lègue à Françoise Trican, sa petite-fille, sa cuiller et une fourchette d'argent doré ; à sieur Benoist Trican, son fils, bourgeois de Perreux, sa petite écuelle d'argent ; à damoiselle Jeanne Trican, sa fille, femme de sieur Anthoine Gigat, bourgeois de Lyon son écuelle d'argent couverte et sa croix d'or ; à messire Jacques Guillard, son fils, prêtre, chanoine en l'église Saint-Paul de Narbonne 500 livres, 10 bichets de soille, mesure de Thizy, une pièce de vin de 4 asnées, un lard, ou pour la valeur des dits blés, vin et lard 100 livres tournoiz, 2 de ses assiettes d'argent, le lit vert où il couche.... à maître Philibert Guillard, son fils, juge d'Amplepuis 500 livres, son pot ou quoquemard d'argent, 10 bichets soille, une pièce de vin et un bon lard...

12 janvier 1664. — Par le contrat de mariage de Briand Goutard avec Jeanne Chevenier, Estienne Chevenier, père de celle-ci, lègue à chacune de ses autres filles 240 livres tournois, un lit de basle, consistant en la coette, coussain, 4 linceulx, une couverte de bureau et leur tour de toile, payables lorsqu'elles seront colloquées à mariage aux termes arbitrés par parents ou lorsqu'elles auront atteint l'âge de 25 ans, et jusqu'à ce il veut qu'elles soient nourries et entretenues aux dépens de son hoirie, en travaillant au bénéfice d'icelle ; il leur donne encore à chacune une robe de la valeur de 15 livres et un coffre noyel fermant à clef pour tous droits de légitime, légats, appannations et autres qu'elles pourraient espérer en ses biens et hoirie ; il lègue à chacun des fils posthumes qu'il pourra avoir 40 livres tournoiz et un paire de mestier à tixerage garny, il veut qu'ils soient instruits audit mestier et nourris aux dépens